

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée générale extraordinaire de tous les membres de
l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 18 février 2020
à 17 h 30 au Centre Antique de Montréal

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté au document AG.1920.001 :
1. Mot de bienvenue
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Réforme Roberge / Plan d'action-mobilisation

RÉFORME ROBERGE / PLAN D'ACTION-MOBILISATION

- 01.02** Demande de suspension des règles pour ouvrir une délibérante et un vote immédiat sur la proposition Archambault et la réaliser après le vote.
- 01.03** Que les personnes présentes à l'Assemblée générale de l'Alliance du 18 février 2020 restent à la fin de la rencontre pour se faire filmer en train de déchirer la lettre de la réforme afin que la vidéo soit publiée sur les réseaux sociaux de la FAE.
- 01.04** Que l'Assemblée générale de l'Alliance adopte l'action 5 du plan d'action-mobilisation décrit au document AG.1920.002 visant à dénoncer la Réforme Roberge.
- 01.05** Que l'Assemblée générale de l'Alliance adopte l'action 6 du plan d'action-mobilisation décrit au document AG.1920.002 visant à dénoncer la Réforme Roberge.
- 01.06** Que l'Assemblée générale de l'Alliance adopte l'action 7 du plan d'action-mobilisation décrit au document AG.1920.002 visant à dénoncer la Réforme Roberge.
- 01.07** Amendement à l'action 10 : ajouter à la fin de la phrase « à l'exception de celle visant les profs ayant l'obligation de suivre de telles formations en raison d'une supervision pédagogique ou de l'implantation d'un nouveau programme ».
- 01.08** Que l'Assemblée générale de l'Alliance adopte l'action 10 du plan d'action-mobilisation décrit au document AG.1920.002 visant à dénoncer la Réforme Roberge, telle qu'amendée par la proposition Arseneau.
- 01.09** Ajout au plan d'action : Boycott de toutes les activités de portes ouvertes afin d'indiquer notre refus de toutes formes de marchandisation de nos milieux.
- 01.10** Que l'Assemblée générale de l'Alliance adopte l'action 1 du plan d'action-mobilisation décrit au document AG.1920.002 visant à dénoncer la Réforme Roberge.
- 01.11** Que l'Assemblée générale de l'Alliance adopte l'action 2 du plan d'action-mobilisation décrit au document AG.1920.002 visant à dénoncer la Réforme Roberge.



- 01.12** Que l'Assemblée générale de l'Alliance adopte l'action 3 du plan d'action-mobilisation décrit au document AG.1920.002 visant à dénoncer la Réforme Roberge.
- 01.13** Que l'Assemblée générale de l'Alliance adopte l'action 9 du plan d'action-mobilisation décrit au document AG.1920.002 visant à dénoncer la Réforme Roberge.
- 01.14** Amendement à l'action 11 : biffer « les actions 4 et 8 » et remplacer par « l'action 8 ».
- 01.15** Que l'Assemblée générale de l'Alliance adopte l'action 11 du plan d'action-mobilisation décrit au document AG.1920.002 visant à dénoncer la Réforme Roberge, telle qu'amendée par la proposition Bourbeau.
- 01.16** Que la FAE endosse le port du losange jaune durant les actions autant à l'école qu'à l'extérieur, afin d'être plus visible auprès des élèves, des parents, des directions et de la population.
- 01.17** Que la FAE rappelle aux syndicats affiliés d'encourager ses membres à partager ses publications en lien avec la réforme Roberge.
- 01.18** Ajout au plan d'action: Organisation d'une marche citoyenne en front commun pour dénoncer l'adoption sous bâillon de la Loi 40. Cette marche aurait lieu en dehors des heures de travail.
- 01.19** Demande de renvoi de la proposition Vinet-Béland à l'Assemblée d'unité de négociation CSDM de l'Alliance pour la phase 2.
- 01.20** Demande de renvoi de la proposition Contant au Service des communications de la FAE.